

# Le cyberharcèlement en débat au collège Jacques-Brel

Mardi après-midi, deux professeures, Hélène Rosselin et Marie Rosier, ont organisé des ateliers de 10 à 12 élèves sur le cyberharcèlement auprès des 83 élèves des classes de 5<sup>e</sup> du collège Jacques-Brel. Afin de préparer cette rencontre, les élèves avaient répondu auparavant à un questionnaire anonyme sur le sujet. La plupart d'entre eux disposent de téléphones portables. Les enseignantes ont présenté une vidéo montrant que les différents cyberharcèlements provoquent en particulier la haine sur le physique, la maladie, le handicap, le racisme ou l'homosexualité.

Les réflexions des différents groupes montrent que le cyberharcèlement se pratique beaucoup par l'intermédiaire des téléphones portables, jeux en ligne, réseaux sociaux et présente des formes variées : intimidations, moqueries, rumeurs, photos ou encore pornographie. Les harcèlements peuvent ainsi se propager à l'école et se poursuivre à la maison. La victime peut ainsi se retrouver en insécurité permanente. « En plus le harceleur peut rester anonyme avec Internet ». « Gardez les messages afin de mieux pouvoir poursuivre les harceleurs », insistent les professeures auprès des élèves.

Les collégiens étaient très attentifs et ont été sensibles au suicide de Lucas. « L'affichage, la liste des élèves ambassadeurs et les adultes à contacter au collège rassurent les jeunes. »

Dans les échanges, adultes et collégiens ont relaté le rôle très important des parents et du personnel éducatif.



Un groupe de travail lors des réflexions sur le cyberharcèlement. Ouest-France